

01/10/2026

En pleine crise énergétique, le gouvernement s'attaque au transport public

Alors que la crise énergétique frappe durement le pouvoir d'achat de nos concitoyens, le gouvernement envisage, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2027, plusieurs mesures qui affaibliraient directement le financement du transport public.

Présentées devant le Comité des finances locales par David Amiel, ministre de l'Action et des Comptes publics, et Françoise Gatel, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, ces orientations dessinent un véritable coup de rabot sur les mobilités du quotidien.

Trois mesures inquiètent particulièrement les élus du GART :

- une suppression de 53 millions d'euros par an : l'État souhaite mettre fin aux compensations versées aux Régions Centre-Val de Loire, Hauts-de-France et Grand Est pour la reprise des lignes de trains d'équilibre du territoire ;
- une suppression de 100 millions d'euros : le reversement aux autorités organisatrices de la mobilité locales d'une partie des recettes issues des quotas carbone européens (ETS1) serait supprimé ;
- une ponction de 90 millions d'euros : les recettes de taxe de séjour affectées à Île-de-France Mobilités pourraient être ponctionnées au profit de la Société des Grands Projets. Une initiative qui remettrait en cause l'équilibre de financement conclu avec l'État en 2023.

Au total, ce sont près de 250 millions d'euros destinés à la mobilité du quotidien qui sont directement menacés.

Nos concitoyens peinent déjà à faire le plein. Faudra-t-il demain leur expliquer qu'ils devront aussi payer davantage ou disposer de moins de transport public ?

Le GART appelle le gouvernement à renoncer à ces mesures.

L'association des collectivités au service de la mobilité

Le GART agit quotidiennement en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'autosolisme. Constitué d'une équipe d'élus et de permanents pour mener à bien sa mission d'intérêt général, notre association partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 220 autorités organisatrices de la mobilité. Le GART poursuit ainsi son inlassable travail de soutien des collectivités et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contacts presse

Alexandre MAGNY
Directeur général
+33 (0)1 40 41 18 19
alexandre.magny@gart.org

Mouloud HOUACINE
Directeur de la communication
+33 (0)6 45 51 93 60
mouloud.houacine@gart.org
